

## La famille, un investissement gagnant pour tous

Mettre la famille au cœur des décisions politiques, favoriser la natalité, faciliter l'éducation et la conciliation vie familiale-vie professionnelle, redonner du pouvoir d'achat aux familles, protéger les mères et les enfants.

La baisse de la natalité et les insuffisances éducatives pèsent très lourdement sur le système social et le budget de l'Etat. Il est impératif de changer de paradigme : **valoriser et soutenir la famille, plébiscitée par les Français, est un investissement aussi urgent qu'incontournable.**

### Prendre en compte la famille dans toutes les décisions politiques :

1. Instaurer par la loi l'obligation de mesurer l'impact pour les familles dans l'étude d'impact obligatoire avant toute présentation d'un projet de loi.
2. Instaurer par la loi l'obligation de ne pas nuire à la famille (natalité, conciliation vie familiale-vie professionnelle, pouvoir d'achat) dans toutes propositions de loi, projets de loi, amendements déposés.

### Faciliter l'accueil et l'éducation de l'enfant

3. Revaloriser et libérer le congé parental (des contraintes de répartition datant de 2015) tout en protégeant la garantie du retour à l'emploi sur 3 ans.
4. Faciliter la possibilité des temps partiels par des allègements ciblés des charges des entreprises.
5. Faciliter l'accès au logement par une politique volontariste de construction, de simplifications des normes et de transformation des bâtis inoccupés (bureaux, grandes surfaces)
6. Valoriser par des campagnes de communication le métier d'assistante maternelle afin de parvenir à remplacer les départs à la retraite (42% des assistantes maternelles actives aujourd'hui prendront leur retraite d'ici 2030).
7. Rembourser les consultations de psychologues spécialistes de la famille

### Soutenir le pouvoir d'achat des familles

8. Restaurer l'universalité des allocations familiales.
9. Augmenter le plafond du quotient familial à 2.500 € ;
10. Rallonger la durée de la carte de Familles nombreuses jusqu'au départ du foyer fiscal du dernier enfant.
11. Faciliter l'accès à la propriété et lutter contre la désertification par la création de territoires d'installation prioritaire pour les familles (TIPF) pour les communes dont le taux de natalité est inférieur de 0,2 point ou plus à la moyenne nationale : les couples ayant 2 enfants et plus bénéficieront de prêt à taux zéro si leurs ressources annuelles n'excèdent pas le plafond de la tranche 2 des allocations familiales.

.../...

## **Protéger les mères et les enfants**

12. Renforcer la protection des mères et des enfants, et le respect des droits humains, en étendant à l'étranger aussi l'interdiction de la GPA pour les Français.
13. Abaisser à 14 ans l'âge à partir duquel l'enfant né d'une PMA avec tiers-donneur peut connaître, s'il le souhaite, l'identité du donneur.

## **Accroître la solidarité avec nos aînés et malades**

14. Réduire de moitié le reste à charge (ticket modérateur) des dépenses figurant dans le plan d'aide de l'APA (Allocations personnalisées d'autonomie) à domicile.
15. Augmenter de 25% le montant du plafond pour la réduction d'impôt de 50% sur les dépenses engagées pour ses parents bénéficiaires de l'APA du fait de l'âge et de la perte d'autonomie.
16. Augmenter le budget des soins palliatifs dès le PLFSS 2025 de façon à appliquer la loi de 2016 qui rend obligatoire l'accès aux soins palliatifs pour tous et ce, dans tous les départements.

## **Transmettre à ses descendants**

17. Défiscaliser la donation des grands-parents et parents à leur petit-enfant ou enfant jusqu'à 200.000 € tous les 10 ans.
18. Doubler l'abattement actuel sur les droits de succession en ligne directe (soit 200.000 € par enfant).